

Le mot de la Direction

Un projet d'établissement : Une ambition

Le Centre Hospitalier de Pont-de-Vaux a finalisé son projet d'établissement 2013-2017, ambitieux et conforme au Projet Régional de Santé Rhône-Alpes :



Ambitieux :

Le projet a pour ambition de programmer, sur 5 ans, une série d'objectifs stratégiques qui vont permettre à notre établissement de fournir une prestation médicale de qualité aux usagers. Il s'agit principalement de :

- L'ouverture d'un PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés) début 2014 favorisant l'accompagnement et l'activation des capacités des résidents de l'EHPAD.
- La mise en place d'une consultation mémoire avancée afin d'amplifier un diagnostic et d'assurer une prise en charge médicale plus efficace.
- La transformation de lits en deux places d'hébergement temporaire ayant pour objectif de faciliter la vie des aidants.
- La demande de reconnaissance de lits « Soins Palliatifs ».

Conforme au PRS :

- Le développement de la prévention de la perte d'autonomie chez la personne âgée.
- La limitation de la survenue d'événements indésirables.
- L'amélioration de la lutte contre les infections liées aux soins.

Nous sommes convaincus que l'ensemble des forces vives de l'établissement ayant œuvré à l'élaboration du projet le mettra en œuvre avec dynamisme et avec une volonté de répondre à l'intérêt général et au bien-être des patients et des résidents.

La bonne santé financière de notre établissement, l'engagement de nos personnels et de nos cadres, nous permettront, nous en sommes convaincus, de porter haut ce projet d'établissement dans la rigueur et la constance.

Gilles NAMAN, Directeur
Blanche DENIA, Directeur-Adjoint

Autour du soins



Personnes de confiance/Directives anticipées : un nouveau formulaire de recueil est en vigueur, joint à 2 documents explicatifs à l'attention du patient. Une procédure de recueil sera rédigée prochainement.

Identification du patient : la pose du bracelet d'identification a été décidée pour Médecine-SSR. Le bureau des entrées prépare le bracelet dès l'arrivée du patient, le transmet aux professionnels du service qui en le posent au bras du patient et lui en expliquent l'objectif. Le patient a un droit de refus qui doit être tracé dans le dossier de soins (DOC 9.10).

Don d'organes et de tissus : une information à l'attention des professionnels du CHPV sera donnée par les référents de la coordination hospitalière du CH BOURG le vendredi 29 mars à 14H30 en salle Murillo.

Informatique



Mise à jour des logiciels de soins :

La migration aux nouveaux logiciels Arcadis 7 et Dispen 7 a eu lieu le 18 février.

Félicitations pour votre engagement lors du paramétrage et des formations.

Actualités et projets



La nouvelle Politique Qualité, Sécurité des Soins, Gestion des Risques et le Programme d'Actions Qualité, Sécurité des Soins, Gestion des Risques 2013 sont disponibles dans le classeur qualité (Rubrique n°3, DOC 3.01 et DOC 3.02).

Actions d'Evaluation des Pratiques Professionnelles :

N°1 : Soins palliatifs : phase de mise en œuvre des actions d'amélioration, deuxième tour d'audit en 2013.

N°2 : Prescriptions antibiotiques : deuxième tour d'audit en cours, analyse des écarts en juin 2013.

N°3 : Administration du médicament : phase de mise en œuvre des actions d'amélioration, cotation de la cartographie des risques *a priori*, audit n°2 en 2013.

N°5 : Nutrition : programmation des actions d'amélioration nécessaires suite au 2ème tour d'audit.

Rencontre médicale du 12 décembre 2012

Une rencontre entre les praticiens hospitaliers de l'établissement, des CH de Bourg-en-Bresse et Mâcon et les médecins libéraux, a eu lieu le 12 décembre, salle Murillo, en présence de Monsieur Philippe GUETAT, Directeur de la DTD de l'Ain. Plusieurs thèmes ont été présentés :

- La Consultation Mémoire (Dr François MATY)
- Les Soins Palliatifs (Dr Laure MENECHIER)
- La Filière Gériatrique (Dr Hervé BUATIER)



Qualité / Gestion des risques

Certification V2010 :

Nous sommes engagés, à 9 mois de la visite de certification (octobre 2013), dans la mise en place des actions d'amélioration. L'adhésion des professionnels concernés par la prise en charge du patient de près (praticiens, soignants...) comme de loin (agents logistiques, administratifs...) est indispensable.

Nous transmettrons notre autoévaluation définitive à la Haute Autorité de Santé (HAS) en avril. Les contenus rédigés par les groupes de travail en 2012 seront actualisés.

Évaluation des services d'EHPAD

Nous entrons dans la démarche d'évaluation de l'EHPAD, menée en parallèle par les établissements de la Direction Commune et pilotée par le CEPPRAL, organisme régional d'appui aux établissements. Deux temps sont à retenir :

1- *L'évaluation interne :* autoévaluation de l'établissement de février à juin 2013. Selon les résultats, définition d'un plan d'actions d'amélioration pour le 2^{ème} semestre 2013 et les années suivantes.

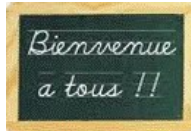
2- *L'évaluation externe* (année 2014) : intervention dans l'établissement d'un organisme agréé pour réaliser une visite / un audit externe.

Nous comptons sur votre participation pour mener à bien une dynamique qui nous permettra d'une part de valoriser le niveau de qualité du service rendu par notre établissement auprès des résidents, et d'autre part, d'entrer dans un dialogue d'échanges d'expériences avec les établissements de la Direction Commune.

Ressources Humaines

Bienvenue à :

Blanche DENIA, Directrice Adjointe
Myriam BENOIT, AEQ, cuisine
Nathalie BOIT, AS, RUBIS
Angélique CHAILLOT, ASH, équipe ménage
Adeline DAUX DUPONT, IDE, MEDECINE
Justine GASSIER, Diététicienne
Mélicha GIMENEZ, ASH, MEDECINE
Stéphane LANGLAIS, IDE, EHPAD 2
Morgane SIMON, ASH, RUBIS
Élise PAUWELS, AS, AGATE
Sonia PICARD, ASH, JADE EMERAUDE



Au revoir à :

Chantal JUGNET BEAUDET, AS, AGATE
Maria LUENGAS, IDE, MEDECINE
Valérie MAITRE BOULLY, Attaché
d'Administration Hospitalière
Céline POGNANT, Diététicienne
Marine PICARD, IDE, EHPAD 2
Gisèle PALISSE, AS, RUBIS



Nous leur souhaitons à toutes une bonne continuation.

Félicitations aux médaillés :

Isabelle GUESNIER, Cadre de Santé, pour ses 20 ans de service en hôpital public
Marie Claire COULAS, Aide-soignante, pour ses 35 ans de service (au sein du CH de Pont-de-Vaux)

AGILETIME

Le CH de Pont de Vaux, en lien avec Bourg en Bresse et Hauteville, a acquis le logiciel de gestion du temps de travail AGILETIME utilisé depuis janvier 2013. Ainsi, les éléments variables (heures de dimanches, nuit ...) payés en février en sont issus : **vous ne devez donc plus transmettre au service des ressources humaines les éléments papier habituels.**

Deux séances d'information sur la lecture des compteurs mensuels se sont déroulées en début d'année. Si toutefois vous avez des interrogations, le service Ressources Humaines est à votre disposition.

Prochaines instances

CME : 25 mars	Directoire : 7 mars
CTE : 11 avril	COPIL Qualité : 11 mars
Conseil de Surveillance : 11 avril	Cellule GDR : 12 mars
	CRUQ : 4 avril

Achats et travaux 2012

Travaux effectués :

- Climatisation de la pièce de préparations froides en cuisine et installation d'une chambre froide.
- Début des travaux du jardin de l'unité Topaze.
- Pose d'un haillon sur le véhicule de transport du linge.
- Travaux d'entretien et de réfection des chambres.

... ainsi que l'achat de :

- Lits d'Alzheimer (3),
- Matelas à air (3),
- Fauteuils gériatriques (4),
- Un verticalisateur,
- Un automate pour la PUI, etc...



Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC)

L'établissement s'est engagé dans la GPMC début 2012. La cartographie des métiers a été établie par des groupes de travail issus du groupe «projet social», et validée en octobre 2012 selon les règles suivantes:

- Un agent se voit attribuer un seul métier
- Si deux métiers peuvent lui être attribués, celui représentant la plus grande partie du temps de travail est retenu. Le deuxième pourra être utilisé pour l'évaluation des compétences.
- Le métier «agent de bio-nettoyage» est attribué aux ASH de l'équipe ménage et de médecine SSR. Le métier «auxiliaire de vie sociale» est attribué aux ASH des EHPAD pour valoriser leur activité d'aide aux soins de nursing.
- L'attribution d'un métier à un agent peut évoluer selon sa carrière et la mise à jour du Répertoire national des métiers.

Le métier attribué est inscrit sur le bulletin de paye. 37 métiers sont présents au CH de Pont de Vaux. L'installation de GESFORM GPMC, prévue pour mars 2013, permettra aux responsables de service d'évaluer chaque agent en fonction de son métier et selon la nouvelle réglementation liée à l'entretien professionnel. Le travail sur les compétences par métier, deuxième étape de la démarche, débutera avant l'été, en lien avec une aide à la démarche financée par l'ARS.



La Gazette de Poisat



Lettre aux professionnels

Sommaire

- Le mot de la Direction
- Un projet d'établissement : Une ambition
- Autour du soins
- Informatique
- Actualités et projets
- Rencontre médicale du 12 décembre 2012
- Qualité / Gestion des risques
- Évaluation des services d'EHPAD
- Ressources Humaines
- Achats et travaux 2012
- Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC)

Février 2013

Bulletin n° 14

Rédigé par la Cellule Communication
du Centre Hospitalier de Pont-de-Vaux

communication@chpv.fr